

ACTUALITÉS PRODUCTIONS

Néonicotinoïdes : réactions contrastées

SUSPENSION

L'union de l'apiculture française, Unaf, et l'association Générations futures ont salué la décision de la Commission européenne de suspendre trois insecticides néonicotinoïdes pendant deux ans. L'Unaf aimerait une interdiction sur toutes les cultures et ajoute qu'elle espère l'interdiction prochaine « des deux autres néonicotinoïdes dangereux : l'acétamipride et le thiaclopride ». Le ministre de l'Agriculture s'est quant à lui réjoui de ce moratoire « à l'échelle européenne, qui seul permet une protection efficace des abeilles tout en préservant la compétitivité des agriculteurs français par rapport à leurs collègues européens ». Une décision européenne qui conforte en partie la suspension du Cruiser OSR en France, décidée en juillet 2012.

Levée de boucliers

Pour Orama, la suspension des néonicotinoïdes signifie que « des moyens de protection efficaces seraient à nouveau écartés sans démonstration probante de la boîte à outils des producteurs qui subiraient ainsi une moindre productivité de leurs cultures ». Cette proposition « est basée sur une interprétation politique du principe de précaution », a déploré Jean-Charles Bocquet, directeur général de l'Union des industriels de la protection des plantes (UIPP). De son côté, l'agrochimiste Syngenta a estimé que la proposition de la Commission « manque de rigueur scientifique et ignore les nombreuses données venant du terrain qui démontrent que ces insecticides ne nuisent pas à la santé des abeilles ».



Plusieurs acteurs, dont la Coordination Rurale et l'Union française des semenciers (UFS) ont rappelé que des études menées en Europe contredisent l'avis rendu par l'autorité européenne de sécurité sanitaire. Le collectif « Sauvons les fruits et légumes » s'est dit fortement inquiet « des conséquences de leur interdiction sur la compétitivité des arboriculteurs », qui disposent de peu de solutions de luttés chimiques dans certains cas. De son côté, le Gnis demande que « les mesures de précaution et d'expérimentations "grandeur nature", soient étendues à toute l'Europe et que leur efficacité soit étudiée avant toute suspension de ces produits ». Quant à la FNSEA, elle a dénoncé une décision qui « va à l'encontre des intérêts croisés agriculteurs/apiculteurs ».